

Yvan G. LEPAGE

Gabrielle Roy : remords et confession

L'essai, issu d'une thèse de doctorat, que consacre Cécilia W. Francis à l'œuvre autobiographique de Gabrielle Roy comporte quatre parties. Après une introduction étoffée, où sont définis le projet et la méthode, empruntée pour l'essentiel à la *Sémiotique des passions* d'Algirdas J. Greimas et Jacques Fontanille (1991), sont tour à tour examinés : I. « le statut discursif du passionnel dans l'autobiographie » en général; II. la « configuration modale et l'écriture autobiographique », l'accent étant mis dans ce chapitre sur « le macro-dispositif de la culpabilité »; III. « la figurativisation, la perception et la passion » avec, comme sous-titre, « Vers la justesse : forme de vie de l'autobiographie royenne »; IV. l'« énonciation autobiographique. Autour de la nostalgie : de la confession à l'autoportrait ». Ce dernier chapitre se termine sur une appréciation de « la valeur idiolectale de la passion royenne ». La conclusion (p. 379-397) rattache les fils de ces quatre parties en une éclairante synthèse.

Pour étayer tel ou tel aspect de son analyse, C. W. Francis convoque les nombreux chercheurs qui se sont penchés sur l'œuvre de Gabrielle Roy. La bibliographie qui accompagne son essai montre l'envergure des lectures auxquelles elle s'est livrée. Examinant les divers points de vue qui se sont exprimés, elle rectifie discrètement, au passage, une hypothèse féconde mais encore maladroite, reformule un jugement trop timide et imprime à telle intuition hardie l'orientation nécessaire afin de lui procurer l'assise scientifique qui lui fait défaut.

L'intense sentiment de culpabilité qui affleure dans l'œuvre de Gabrielle Roy, et qui a été maintes fois souligné par les critiques et commentateurs, s'exprime ouvertement dans son récit autobiographique, *La Détresse et l'enchantement*, et dans sa suite inachevée, *Le Temps qui m'a manqué*. Faisant retour sur elle-même, au terme d'une

vie vouée à l'écriture, la romancière éprouve le besoin de confier à ses lecteurs — pour mieux se les expliquer à elle-même — les fautes dont elle s'est rendue coupable à l'égard de sa mère, de son père et de ses sœurs, en les abandonnant à leur sort pour pouvoir se consacrer à l'écriture.

La première partie de *La Détresse et l'enchantement*, intitulée « Le bal chez le gouverneur », retrace l'enfance à la fois heureuse et pénible de Gabrielle Roy dans une famille nombreuse et indigente de Saint-Boniface, dont elle était la cadette. À la honte qu'elle éprouve à vivre dans la pauvreté s'ajoute l'humiliation de parler français dans une ville, Winnipeg, qui la traite en étrangère dans son propre pays. Les relations avec un père âgé et aigri sont tendues, mais sa mort suscitera chez Gabrielle le regret de n'avoir pas su lui témoigner son affection. Avec la mère, au contraire, de dix-sept ans plus jeune que son mari, les rapports sont bons, tendres même. Aussi la séparation sur le quai de la gare de Winnipeg, en septembre 1937, au moment où elle prend la courageuse décision de partir pour l'Europe, devait-elle lui apparaître comme une forme d'abandon, de trahison, qu'elle devait regretter toute sa vie. D'autant qu'à son retour au Canada, deux ans plus tard, au lieu de regagner Saint-Boniface et d'y reprendre son poste d'institutrice, c'est à Montréal qu'elle décide de s'installer, bien décidée à entreprendre une carrière d'écrivain et à s'y faire un nom, afin de venger sa famille, en quelque sorte.

Ses sœurs et ses frères devaient lui donner d'autres sujets de regret et de remords, en particulier Clémence, atteinte de maladie mentale et que Gabrielle eut le sentiment d'avoir abandonnée à son triste sort, dans le village perdu d'Otterburne, alors qu'en fait, elle ne cessa de pourvoir à son entretien, mais de loin, dans le confort de ses diverses résidences québécoises, où elle pouvait se livrer en toute tranquillité à ses travaux d'écriture.

C'est en effet dans la littérature que Gabrielle Roy aura toute sa vie cherché à se sauver elle-même, en échappant à son milieu familial et social. Mais cet arrachement, cette rupture ne vont pas sans une profonde douleur, sans une immense culpabilité.

Et, comme on sait, la culpabilité engendre un désir de réparation. Pour Gabrielle Roy, en quête de sa propre identité, la réparation sera d'ordre esthétique. Empruntant la voie littéraire, le geste restaurateur de l'équilibre rompu débouche sur la sublimation, dont l'une des manifestations réside, selon C. W. Francis, dans ces avatars de la famille originaire qu'ont tour à tour représentés dans la vie de Gabrielle la ferme de l'oncle Excide et de la tante Luzina Landry, le cottage du couple Perfect à Upshire, les accueillantes demeures de madame Viscardi et de madame Paulet-Cassan en Provence et la sérénité de la maison des Tinkler à Rawdon. Ces moments d'« enchantement » lui font oublier le fond de « détresse » qui imprègne sa vie et son œuvre.

Dans son avant-propos, C. W. Francis déclare son intention d'ouvrir un « dialogue » entre l'œuvre autobiographique de Gabrielle Roy et la lecture sémiotique de Greimas (p. xvii). Au terme de son essai, peut-on affirmer qu'elle a atteint son objectif? Oui et non. Oui, dans la mesure où la mise en relief de la dimension passionnelle, ou mieux « pathémique », de *La Détresse et l'enchantement* révèle clairement « l'impérieuse irruption de la vie, du corps, des sens, de la mémoire, des émotions et des passions au cœur » de l'autobiographie royenne, et, en particulier, « les traces discursives de la culpabilité » (p. 81), que l'on a rappelées plus haut. Non, parce qu'au fond, l'effort, par ailleurs remarquable, que met C. W. Francis à décrire par le menu le « substrat passionnel » (p. 397) de l'œuvre de Gabrielle Roy et la « pathémisation » du discours dans *La Détresse et l'enchantement* ne fait finalement que confirmer ce que les commentateurs et les biographes de la romancière — à commencer par François Ricard — ont déjà mis en évidence. Tout au plus devons-nous reconnaître que C. W. Francis élargit la perspective en situant « la hantise royenne du passé, où prédomine la quête expiatoire et narcissique » de Gabrielle Roy, dans un cadre plus vaste, « celui d'un inconscient collectif québécois et canadien-français, imprégné [...] d'une culpabilité généralisée et ayant laissé son empreinte sur nombre de productions artistiques contemporaines » (p. 390; voir aussi p. 375). Ce n'est pas un mince mérite, certes, mais cette conclusion ne modifie pas en profondeur notre connaissance de la romancière, et surtout, elle n'exigeait pas,

pour être énoncée, l'autorité de Greimas. Mais il y a plus grave : le « dialogue » annoncé d'entrée de jeu entre la *Sémiotique des passions* et *La Détresse et l'enchantement* ne s'engage jamais complètement. On assiste plutôt à deux monologues parallèles, comme si les deux discours n'arrivaient pas à coïncider, l'appareil conceptuel du théoricien écrasant la cantate de l'autobiographe sous la lourdeur de ses abstractions.

Exercice universitaire de haute voltige : voilà comment on pourrait qualifier cet essai. Les amateurs de Gabrielle Roy n'y trouveront pas leur compte, rebutés qu'ils risquent d'être par l'hermétisme de son propos : il leur sera plus profitable de relire l'œuvre de la romancière. Seuls les férus de sémiotique apprécieront la virtuosité avec laquelle C. W. Francis joue avec les concepts de passions et de discursivité affective.

Référence : Cécilia W. Francis, *Gabrielle Roy, autobiographe. Subjectivité, passions et discours*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « InterCultures » XXI, 2006, 425 p.